

**Yawenta France**  
**Association reconnue d'intérêt général loi 1901**

**Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale ordinaire du 28/06/2020**

L'an deux mille vingt, le vingt huit juin à vingt et une heure, les adhérents et le bureau de l'association Yawenta France se sont réunis en visioconférence pour la tenue de l'Assemblée

Générale annuelle sur convocation de la présidente Anaïs Vaillant .

Cette convocation à été transmise à nos adhérents par mail le treize juin deux mille vingt

Sont présents : Véronique Coccolo, trésorière. Loïc Mejean, secrétaire. Anaïs Vaillant, présidente, Patrick Coccolo, adhérent 2019

Est représentée : Hélène Thomas, adhérente 2019

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérée .

L'assemblée est présidée par madame Anaïs Vaillant, présidente de l'association et Loïc Mejean est secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

-Rapport comptable 2019

-Bilan moral 2019

-Montant de la cotisation en 2020

-Renouvellement du bureau pour 2020

-Questions diverses

**Documents à disposition :**

-Rapport comptable 2019

-Bilan moral 2019

**Première résolution :**

L'Assemblée Générale approuve le bilan comptable 2019, résolution votée à l'unanimité

**Deuxième résolution :**

L'assemblée Générale approuve le bilan moral 2019, résolution votée à l'unanimité

**Troisième résolution :**

Le montant de la cotisation annuelle à Yawenta France est maintenu à dix euros afin de permettre à toutes et tous de devenir adhérents en 2020.Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Quatrième résolution :**

Les membres du bureau en 2019 se représente pour l'exercice 2020

Après vote de l'assemblée à l'unanimité :

Madame Anaïs Vaillant est réélue Présidente

Madame Véronique Coccolo est réélue Trésorière

Monsieur Loïc Mejean est réélu Secrétaire

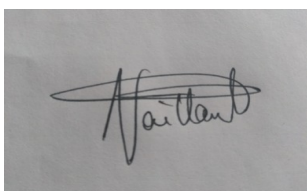
### **Questions diverses :**

L'assemblée se concerte sur la possibilité de réitérer l'opération Nou Bouna Tatou en septembre 2020 et se félicite de la réussite de cette initiative organisée rapidement et surtout de la réactivité des soutiens divers de l'association.

Les membres du bureau se félicite mutuellement de la qualité des échanges au cours de l'exercice 2019 et réitère leur joie et leur détermination à soutenir le centre Yawenta, l'équipe en Éthiopie et leur admiration pour le travail de Bérénice Morizeau sur place .

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la présidente.

Anaïs Vaillant, Présidente Yawenta France



FRANCE

